

Les escrocs profitent du coronavirus : soyez prudents !

Conseils de la gendarmerie



Les escrocs profitent du coronavirus : soyez prudents !

Les escrocs profitent du coronavirus : soyez prudents !

Voici quelques exemples à partager :

- ✗ Une attestation de déplacement payante ? Impossible, elle est gratuite et se télécharge sur le site du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- ✗ Une attestation à remplir en ligne ? Vos données personnelles risquent d'être récupérées. Imprimez l'attestation vierge pour la remplir à la main.
- ✗ Masques et gels vendus au marché noir ? Aucune garantie d'efficacité, achetez en pharmacie uniquement.
- ✗ Une plateforme d'appel aux dons en lien avec le COVID19 ? Rien d'officiel, ne donnez aucune information bancaire ni personnelle.

A savoir également

- ✗ Les dépistages du Coronavirus sont effectués uniquement par les autorités sanitaires pour confirmer un diagnostic. Toute société ou individu proposant un dépistage n'est pas compétent en la matière.
- ✗ Des sites internet frauduleux cherchent à vendre des médicaments alléguant une efficacité contre le virus ou des médicaments destinés au traitement d'autres maladies (VIH, paludisme...), médicaments qui font l'objet de recherches dans le cadre de la lutte contre le virus. La vente de ces derniers n'est possible que sur prescription médicale et en pharmacie. Acquérir ces médicaments en ligne est illégal et peut vous exposer à des risques graves pour votre santé (effets indésirables, voire faux médicaments).
- ✗ La vente en ligne de paracétamol a été suspendue. Les annonces sur Internet proposant ce médicament sont donc frauduleuses.
- ✗ La décontamination des logements privés n'est pas prévue à ce jour par les services de l'État. Les personnes prétextant une décontamination obligatoire n'y sont pas habilitées et cherchent à s'introduire à votre domicile frauduleusement.

Vous êtes tombé sur un site douteux ?

Les escroqueries et arnaques issues d'Internet doivent être signalées sur <https://www.internet-signalement.gouv.fr/.../Accueil!input.ac...>

Plus d'infos ici <https://www.gendinfo.fr/.../cybermenaces-l-autre-danger-du-co...>